



Volet B

Mod Word 15.1

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19047054

de

Tribunal de l'Entreprise du Haut
Division de Charleroi

26 MARS 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0841 917 438**

Dénomination

(en entier) : **HARSCO BRAZIL INVESTMENTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Ateliers 14, 6200 Châtelet**

**Objet de l'acte : Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés
tenue le 01 octobre 2018 - Renouvellement mandat commissaire**

[...]

Le Président rappelle que le mandat du commissaire prend fin immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2017. Les associés décident dès lors à l'unanimité des voix de renouveler le mandat de commissaire de la Scrl PwC Réviseurs d'entreprises (« PWC »), dont le siège social est situé au 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18. La Scrl PwC nomme Mr Michael Focant, en tant que représentant légal et personne en charge d'exercer le mandat au nom et pour le compte de la Scrl. Le mandat du commissaire concerne les exercices sociaux clôturés au 31 décembre 2018, au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2020.

[...]

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Maître Paula Martins Costa et / ou Maître Arthur van Greunsven, avec faculté de substitution, avocats à 1050 Bruxelles, Chaussée de Boondael 6, B.7, en vue de signer les formulaires destinés à publier les extraits utiles du présent procès-verbal aux Annexes au Moniteur Belge.

Pour extraits et publication conforme,

par procuration spéciale

Arthur van Greunsven

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).